Consultation des détails des modules

Formation pratique dans le domaine de l’inclusion 4 - FOICA4

Code du module:	FOICA4
Unité capitalisable:	Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d’encadrement inclusifs (KORAR)
Profession:	Agent d'inclusion - Adulte
Diplôme / **Certificat:**	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable d'observer le développement émotionnel des bénéficiaires à besoins spécifiques et de l'analyser propose des options d'actions permettant un accompagnement optimal.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti effectue trois observations et il les documente dans le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti est capable d'identifier et de désigner les sensations émotionnelles de ses bénéficiaires.
- L'apprenti est capable de réagir aux sensations émotionnelles de ses bénéficiaires avec empathie en appliquant la méthode de l'écoute active.
- L'apprenti est capable de se référer à une fiche d'observation adaptée pour documenter l'état émotionnel d'un bénéficiaire et pour l'évaluer.
- L'apprenti désigne des options pour accompagner les aptitudes émotionnelles du bénéficiaire décrit de manière optimale.
- L'apprenti répond aux questions ainsi qu'à l'énoncé correspondants dans le quatrième carnet d'apprentissage.

SOCLES

- Au moins deux observations étaient intégralement disponibles.
- L'apprenti a désigné l'émotion de deux bénéficiaires en se référant à leur expression émotionnelle.
- L'émotion attribuée était cohérente.
- L'apprenti a suivi les étapes de l'écoute active dans le contexte du développement émotionnel et la mise en pratique était adaptée.
- La documentation de l'apprenti était complète dans une large mesure et son évaluation était cohérente.
- L'apprenti a désigné au moins deux propositions compréhensibles et adaptées.
- L'apprenti a répondu à la majorité des questions.

2

L'apprenti est capable d'observer le développement social des bénéficiaires à besoins spécifiques et de l'analyser et il propose des options d'actions permettant un accompagnement optimal.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti documente et observe le comportement social d'un bénéficiaire à besoins spécifiques au cours d'une interaction avec un autre bénéficiaire.
- L'apprenti est capable d'évaluer si le comportement observé était adapté aux circonstances sociales et quelles initiatives d'actions auraient été utiles.
- L'apprenti désigne des options pour accompagner les aptitudes sociales des bénéficiaires de manière optimale.
- L'apprenti répond aux questions ainsi qu'à l'énoncé correspondants dans le quatrième carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement social du bénéficiaire.
- L'apprenti a évalué la compétence sociale de manière cohérente en se référant à un exemple concret.
- L'apprenti a désigné au moins deux propositions compréhensibles et appropriées.
- L'apprenti a répondu à la majorité des questions.

3

L'apprenti est capable de réunir des informations concernant son groupe de bénéficiaires, d'analyser la composition du groupe et de proposer d'autres options d'actions pour être en mesure d'accompagner le groupe du mieux possible.

Note maximale: 12

INDICATEURS

(Consulter le programme/modèle 2 pour des informations plus détaillées.)

- L'apprenti décrit les caractéristiques suivantes du groupe:
 - la désignation du groupe cible,
 - la taille du groupe,
 - la composition du groupe (âge, sexe, nationalités, langues maternelles, détermination des moments où les différents membres du groupe ont fait connaissance),
 - les centres d'intérêt du groupe,
 - les aptitudes du groupe,
 - les particularités du groupe (évolution générale dans les différents secteurs du développement (ENTME/ENTWI), circonstances/besoins particuliers ou spécifiques à considérer au cours de la planification et de la mise en pratique d'une activité, etc.).
- L'apprenti propose des stratégies/des méthodes d'action adaptées et utiles pour être en mesure d'accompagner le groupe du mieux possible.
- L'apprenti répond aux questions ainsi qu'à l'énoncé correspondants dans le quatrième carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes.
- Les descriptions étaient cohérentes et utiles.
- L'apprenti a proposé au moins une attitude appropriée.
- L'apprenti a répondu à la majorité des questions.

4

L'apprenti est capable d'analyser l'importance des transitions ainsi que leur effet sur les bénéficiaires.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti documente trois transitions qui ont été accomplies de manière autonome dans des circonstances habituelles.
- L'apprenti analyse ses missions personnelles dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours de l'arrivée/de l'acclimatation et/ou d'un changement de groupe et/ou de circonstances d'un départ (ou dans des circonstances similaires).
- L'apprenti est capable d'annoncer convenablement des transitions.

SOCLES

- L'apprenti a documenté trois transitions accomplies dans le carnet d'apprentissage d'une manière compréhensible dans une large mesure.
- L'apprenti a désigné à chaque fois deux missions d'un agent d'inclusion au cours de transitions dans des circonstances habituelles.
- La communication était adaptée dans une large mesure.

5

L'apprenti est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires à besoins spécifiques au quotidien et de les accompagner au cours du développement de leur autonomie.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti comprend la mission d'un agent d'inclusion au cours de l'accompagnement des actions autonomes des bénéficiaires à besoins spécifiques au quotidien et il est capable d'avancer des exemples concrets:
 - l'observation, l'instauration de la confiance et l'accompagnement,
 - la proposition d'activités variées servant à la découverte de soi, aux jeux et aux expérimentations,
 - la perception et l'intégration de souhaits et d'intérêts des bénéficiaires,
 - la proposition d'espaces et de matériel adaptés.
- L'apprenti documente les exemples dans le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a avancé au moins deux exemples concrets pour son groupe cible.

6

L’apprenti est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progressi
cours du quatrième semestre.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L’apprenti sélectionne au moins trois compétences sociales ou personnelles dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du semestre, en concertation avec le tuteur professionnel.
- L’apprenti opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles.
- L’apprenti propose des options pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès.
- L’apprenti documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours du semestre correspondant.
- L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée au cours d'un entretien avec le tuteur de stage.
- Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du semestre et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.

SOCLES

- L’apprenti a opté pour trois compétences sociales ou personnelles.
- Les propositions de l’apprenti étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique régulièrement.
- L’apprenti a documenté la majorité des progrès.
- Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.